

Titre : Comment développer et enrichir le vocabulaire des élèves ? **par Jean-Luc Dacheux**

Sous-titre : Améliorer le niveau de vocabulaire des élèves des cycles 2 & 3

Accroche :

Et si vous Envisagiez un enseignement du vocabulaire structuré, dynamique et organisé en intégrant des activités quotidiennes en classe et une approche explicite des notions lexicales ? Tout cela en préservant une atmosphère ludique et chaleureuse propice aux apprentissages...

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

☒ Sans pré requis

☐ Pré requis réglementaires (1) → précisez :

☐ Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er degré

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Actualiser ses connaissances des processus qui sous-tendent la construction du lexique chez l'élève grâce aux travaux récents de la recherche ;
2. S'approprier des méthodes pédagogiques favorisant le développement du vocabulaire ;
3. Requestionner sa didactique du lexique, pour identifier de nouvelles orientations à mener en classe.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Être capable de citer les 3 domaines de l'enseignement du vocabulaire et de donner des exemples d'application (sens, hiérarchie, forme et histoire) ;
2. S'appuyer sur le langage et la littérature de jeunesse, mais aussi sur les activités du quotidien pour enseigner le lexique ;

3. Intégrer systématiquement l'acquisition du lexique aux autres activités de la classe ;
4. Prévoir des leçons régulières pour enseigner explicitement les domaines sémantiques, morphologiques (dérivation) et historiques (étymologie notamment) ;
5. Construire avec les élèves un outil de cycle pour stocker le vocabulaire appris ;
6. Donner aux élèves des méthodologies de mémorisation efficaces.

Contenu et déroulement :

Matin : Fondements théoriques, méthodes de mémorisation et outils pédagogiques

1. Introduction et compréhension du développement du vocabulaire (1 heure)

- Objectifs de la formation
- Importance de l'enseignement du vocabulaire à l'école primaire

Comprendre le développement du vocabulaire chez les enfants

- Étapes du développement du vocabulaire chez les enfants
- Facteurs influençant l'acquisition du vocabulaire
- Différences individuelles dans l'acquisition du vocabulaire

2. Analyse des travaux d'auteurs et principes d'acquisition (1 heure)

- Présentation et analyse des travaux d'auteurs renommés dans le domaine de l'acquisition du vocabulaire.
- Discussion sur les principes d'acquisition du vocabulaire et leur intégration dans les pratiques pédagogiques.

3. Didactique du vocabulaire et outils pédagogiques (1 heure)

- Exploration de la didactique du vocabulaire : méthodes, approches et stratégies d'enseignement.
- Ateliers pratiques : création d'outils pédagogiques en lien avec les principes d'acquisition étudiés.

- Analyse des quatre axes pour enseigner le vocabulaire : le sens, les relations hiérarchiques, la morphologie, l'histoire (étymologie et emprunts).
- Définitions : lexique ou vocabulaire, actif ou passif, mots graphiques, lexicaux, grammaticaux, abstraits.

Après-midi : Méthodes de mémorisation et application pratique

1. Liens avec la syntaxe, le caractère sémiographique et la littérature (1 heures)

- Discussions sur les liens entre le vocabulaire, la syntaxe et le caractère sémiographique du français.
- Atelier pratique : analyse des liens entre l'étude de la littérature de jeunesse et l'enseignement du vocabulaire.

2. Mémorisation et processus cognitifs (1 heure)

- Analyse des méthodes de mémorisation liées au vocabulaire.
- Discussions sur les processus cognitifs impliqués dans la mémorisation du vocabulaire.
- Étude des méthodes de contextualisation et décontextualisation pour enseigner le vocabulaire.
- Exercices pratiques : création de séances / séquences incluant des activités contextualisées et décontextualisées.

3. Analyse des outils pédagogiques pour apprendre, retenir et réactiver le vocabulaire auprès des élèves. Conclusion, plan d'Action et ressources (1/2 heure)

- Récapitulation des points clés de la formation.
- Élaboration d'un plan d'action individuel : objectifs et stratégies pour appliquer les connaissances acquises dans les classes.
- Présentation des ressources supplémentaires et des références pour l'enseignement continu du vocabulaire.

4. Conclusion de la formation (1/2 heure) :

- Évaluation orale, perspectives de réinvestissement à court ou moyen terme (engagement actif)
- Rappel des modalités de suivi et d'accompagnement à l'issue de la formation

- Évaluation à chaud (fiche OF) et remise des attestations de formation

Modalités pédagogique de la formation (un seul choix) :

- ☒ Présentiel
☐ Distanciel
☐ Hybride
☒ Présentiel adaptable en distanciel si nécessaire

Modalités pédagogiques :

Collectif – en groupes – en individuel ; apports théoriques dialogués, construction d'activités ou de supports pour les élèves, expérimentations entre adultes.

Supports utilisés :

Diaporamas, ressources bibliographiques, albums, outils de classe.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	☐ CC1. faire partager les valeurs de la République ☒ CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école ☒ CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques ☒ CC10. Coopérer au sein d'une équipe ☐ CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative ☐ CC12. Coopérer avec les parents d'élève ☐ CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	☐ CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication ☐ P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement ☐ CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier ☐ CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ☒ P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	☒ CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ☒ P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

	☒ CC4. Prendre en compte la diversité des élèves ☐ P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ☒ P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves ☐ CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	☒ CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- ☐ Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- ☐ Envoi par le formateur de documents et outils
- ☒ Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- ☐ Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- ☐ Distanciel asynchrone
- ☐ Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur : Jean-Luc DACHEUX, formateur en pédagogies, neuropédagogie, psychologie des apprentissages, didactique de la langue française, ancien enseignant et conseiller pédagogique, directeur de Didascal Formation.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autopoositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascol Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascol Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascol Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.